

Séance
ordinaire du
15 mai 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU QUINZIÈME (15^e) JOUR DU
MOIS DE MAI DEUX-MIL-DIX-SEPT (2017) À COMPTER DE 20 H 30 À LA SALLE
DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Jacques Dumas, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Madame la mairesse préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière et messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier ainsi que monsieur Léo Caron, directeur du développement économique et de l'urbanisme y prennent part.

Sont également présents madame Sonia Lévesque, du journal l'Avantage, ainsi que monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

17.05.257

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Madame la mairesse, Danielle Doyer, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

17.05.258

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Madame la Mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Renouvellement de la cotisation de la Ville de Mont-Joli à l'Association touristique régionale de la Gaspésie.
4. Nomination d'un élu à titre de délégué pour la Ville de Mont-Joli à l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie.

FINANCES

5. Adoption du règlement 2017-1368 visant à augmenter le fonds de roulement de la Ville de Mont-Joli.

6. Adjudication de l'émission pour le financement des règlements d'emprunt 2006-1126, 2006-1142, 2007-1153, 2007-1150, 2010-1243, 2009-1208 et 2011-1257.
7. Adoption d'une résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation.
8. Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille.
9. Autorisation de versement de dons.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

10. Autorisation d'embauche de monsieur Yves Filiatrault à titre de préposé aqueduc et égouts.
11. Ratification d'embauche d'une hortultrice adjointe au service des travaux publics en remplacement d'un congé de maternité.
12. Autorisation d'embauche de préposés aux espaces verts au service des travaux publics.

LOISIRS

13. Autorisation d'une campagne porte-à-porte pour le Club Richelieu.
14. Autorisation à l'Association de moto-tourisme de Mont-Joli/Mitis # 0175 d'utiliser le stationnement du stade du centenaire pour la tenue de leur activité de la journée de réadaptation à moto.
15. Autorisation d'embauche d'étudiants pour le camp de jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. Adoption du règlement 2017-1366 remplaçant et abrogeant le règlement 2003-1062 portant sur la prévention en matière incendie.

TRAVAUX PUBLICS

17. Autorisation d'achat d'un démarreur « soft start » à la compagnie Automation D'Amours.
18. Adjudication d'un contrat pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud.
19. Adjudication d'un mandat de service professionnels pour le prolongement de l'aqueduc sur le chemin Price.

URBANISME

20. Adoption d'une résolution relative à l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au Programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

AFFAIRES NOUVELLES

21. Adjudication d'un contrat pour la location-achat d'un balai hydraulique ramasseur pour chargeur articulé.
22. Période de questions.
23. Clôture et levée de l'assemblée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

17.05.259 RENOUELEMENT DE LA COTISATION DE LA VILLE DE MONT-JOLI À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de la cotisation de la Ville de Mont-Joli à l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATR) pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, et ce, au montant de 1 576.80 \$ plus les taxes.

17.05.260 NOMINATION D'UN ÉLU À TITRE DE DÉLÉGUÉ POUR LA VILLE DE MONT-JOLI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par le conseiller Jacques Dumas appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Jean-Pierre Labonté à titre de délégué pour la Ville de Mont-Joli à l'Assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie qui aura lieu le 1^{er} juin 2017 à 13 h au Motel à la Brunante de Ste-Anne-des-Monts. Le conseil accepte le paiement des frais de transport.

FINANCES

17.05.261 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-1368 VISANT À AUGMENTER LE FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Georges Jalbert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2017-1368 visant à augmenter le fonds de roulement de la Ville de Mont-Joli constitué par le règlement 2002-1021 de 750 000 \$ à 1 000 000 \$.

17.05.262 ADJUDICATION DE L'ÉMISSION POUR LE FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2006-1126, 2006-1142, 2007-1153, 2007-1150, 2010-1243, 2009-1208 et 2011-1257

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	15 mai 2017	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,0100 %
Montant :	1 764 300 \$	Date d'émission :	24 mai 2017

CONSIDÉRANT QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

176 100 \$	2,01000 %	2018
179 800 \$	2,01000 %	2019
183 700 \$	2,01000 %	2020
188 300 \$	2,01000 %	2021
1 036 400 \$	2,01000 %	2022

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,01000 %

2 - CD DE MONT-JOLI - EST DE LA MITIS

176 100 \$	2,05000 %	2018
179 800 \$	2,05000 %	2019
183 700 \$	2,05000 %	2020
188 300 \$	2,05000 %	2021
1 036 400 \$	2,05000 %	2022

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,05000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

176 100 \$	1,40000 %	2018
179 800 \$	1,50000 %	2019
183 700 \$	1,60000 %	2020
188 300 \$	1,80000 %	2021
1 036 400 \$	2,00000 %	2022

Prix : 99,07700

Coût réel : 2,14914 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme **BANQUE ROYALE DU CANADA** est la plus avantageuse;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Mont-Joli accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 24 mai 2017 au montant de 1 764 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2006-1126, 2006-1142, 2007-1153, 2007-1150, 2010-1243, 2009-1208 et 2011-1257. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

17.05.263

ADOPTION D'UNE RÉOLUTION DE CONCORDANCE, DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Mont-Joli souhaite emprunter par billet un montant total de 1 764 300 \$;

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de \$
2006-1126	288 600 \$
2006-1142	23 100 \$
2006-1142	25 800 \$
2007-1153	225 600 \$
2007-1150	98 600 \$
2010-1243	264 510 \$
2009-1208	219 300 \$
2009-1208	409 890 \$
2011-1257	68 400 \$
2011-1257	140 500 \$

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli avait, le 27 mars 2017, un montant de 311 700 \$ à renouveler sur un emprunt original de 445 500 \$, pour une période de 5 ans et 10 ans, en vertu du règlement numéro 2006-1126 et 2006-1142;

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 764 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2006-1126, 2006-1142, 2007-1153, 2007-1150, 2010-1243, 2009-1208 et 2011-1257 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le trésorier;

QUE les billets soient datés du 24 mai 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	176 100 \$
2019	179 800 \$
2020	183 700 \$
2021	188 300 \$
2022	192 300 \$ (à payer en 2022)
2022	844 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Mont-Joli émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 24 mai 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2006-1126, 2007-1153, 2010-1243, 2009-1208 et 2011-1257, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Ville de Mont-Joli emprunte 311 700 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 mois et 27 jours au terme original du règlement mentionné ci-haut.

17.05.264 RENOUELEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au Carrefour action municipale et famille pour 2017-2018, et ce, au montant de 174.76 \$, incluant les taxes.

17.05.265 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

Organisme	Objet	Don
Société Parkinson	Vin et Fromage	200\$
Pro-Jeunesse	Aide aux étudiants	200\$
Fondation CSSS	Campagne de financement	250\$
École Norjoli	Gala fin d'année	Prêt de tapis
École Les Alizés	Gala fin d'année	Prêt de tapis
MRC La Mitis	Remise annuelle d'arbres	Utilisation du stationnement ouest du Stade du Centenaire
Fabrique Notre-Dame de Lourdes	Spectacle bénéfice	2 billets
Parc de la rivière Mitis	Golf	4 billets
Chambre de commerce et industrie Mont-Joli-Mitis	Golf	4 billets
CPE Les P'tits Montois	Fête de quartier	100\$
École du Mistral	Gala 5 ^e secondaire	100\$

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

17.05.266 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE MONSIEUR YVES FILIATRAULT À TITRE DE PRÉPOSÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste de préposé aqueduc et égouts;

CONSIDÉRANT QU'un processus de sélection a permis l'émission d'une recommandation d'embauche au conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le

conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de monsieur Yves Filiatrault au poste de préposé aqueduc et égouts (PAE) au service des travaux publics de la Ville de Mont-Joli. Monsieur Filiatrault aura le statut d'employé en probation et il bénéficiera des conditions de travail prévues à la *Convention collective de travail des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN)*. Il entrera en fonction le 19 juin 2017 date à laquelle débutera la période habituelle de probation.

17.05.267 RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UNE AIDE HORTICULTRICE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS EN REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'embauche de madame Pier-Maude Bellavance Tremblay à titre d'une aide horticultrice en remplacement d'un congé de maternité d'une durée de 16 semaines.

Madame Bellavance Tremblay aura le statut d'employée en probation et elle bénéficiera des conditions de travail prévues à la *Convention collective de travail des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN)*. Elle est entrée en fonction le 15 mai 2017 date à laquelle débutera la période habituelle de probation.

17.05.268 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS AUX ESPACES VERTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été réalisé par le service des travaux publics afin d'embaucher quatre (4) préposés aux espaces verts, un (1) préposé à l'arrosage, un (1) aide horticole pour la période estivale 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Claude Fortin, surintendant du service des travaux publics;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de messieurs Louis-Michel L'Italien (23 mai), Étienne Pelletier (29 mai), Karel Pelletier (29 mai), Vincent Charest (22 juin) à titre de préposés aux espaces verts, de mesdames Annick Gendron (19 juin) à titre d'aide-horticultrice et Mégane Fortin (22 juin) à titre de préposée à l'arrosage.

Ces personnes seront à l'emploi de la Ville de Mont-Joli pour une période maximale de douze (12) semaines à raison de 40 heures / semaine au tarif horaire de 11.50 \$. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

LOISIRS

17.05.269 AUTORISATION D'UNE CAMPAGNE PORTE-À-PORTE POUR LE CLUB RICHELIEU

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club Richelieu à organiser une campagne de financement sous la formule porte-à-porte pour la vente de petits pains, le mercredi 17 mai 2017.

17.05.270 AUTORISATION À L'ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE MONT-JOLI/MITIS # 0175 D'UTILISER LE STATIONNEMENT DU STADE DU CENTENAIRE POUR LA TENUE DE LEUR ACTIVITÉ DE LA JOURNÉE DE RÉADAPTATION À MOTO

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association de moto-tourisme de Mont-Joli /Mitis #0175 à utiliser le stationnement du stade du centenaire pour leur activité de réadaptation à moto qui aura lieu le 3 juin 2017, et ce, à titre gratuit.

17.05.271 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre à combler au Camp de Jour pour l'été 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation à cet effet de la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

- Mesdames Camille Doiron, Émy Lévesque, Kamille Thibeault, Kelly Anne Gagnon, Flavie Desjardins, Marie-Soleil Bernier, Sarah Maude Berthelot, Jessica Boucher (20 heures/semaine) et messieurs Samuel Levasseur et Frédérick Pelletier à un poste de moniteur (trice) ou moniteur (trice) de service de garde pour une durée de six (6) semaines du 3 juillet au 11 août 2017 à raison de 40 heures / semaine au tarif de 11.25 \$ l'heure.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

17.05.272 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-1366 REMPLAÇANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2003-1062 PORTANT SUR LA PRÉVENTION EN MATIÈRE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2017-1366 remplaçant et abrogeant le règlement 2003-1062 portant sur la prévention en matière incendie.

TRAVAUX PUBLICS

17.05.273 AUTORISATION D'ACHAT D'UN DÉMARREUR « SOFT START » À LA COMPAGNIE AUTOMATION D'AMOURS

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un démarreur « soft start » pour la pompe incendie située dans le bâtiment surpresseur de Price à la compagnie Automation D'Amours, et ce, au montant de 11 650 \$ plus les taxes.

17.05.274 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE POUR LES TRAVAUX D'ENROBÉS BITUMINEUX PRÉPARÉS ET POSÉS À CHAUD

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud;

CONSIDÉRANT QU'une soumission est parvenue au greffe de la Ville à savoir :

- Groupe Lechasseur ltée: 339 751.13 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du superviseur à l'approvisionnement, monsieur Gilles Gaudreault;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'accorder au Groupe Lechasseur ltée le contrat pour la fourniture pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud, et ce, au montant estimé de 339 751.13 \$ incluant les taxes.

17.05.275 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC SUR LE CHEMIN PRICE

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil accorde un mandat de services professionnels à la firme Tetra Tech pour le prolongement de l'aqueduc sur le chemin Price. Ce mandat consiste en la prise de relevés, la mise en plan, la conception préliminaire et l'estimation des coûts le tout au montant de 13 570 \$ plus les taxes.

URBANISME

17.05.276

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a institué par le règlement 2011-1262 un programme d'aide financière pour la rénovation des façades d'immeubles non-résidentiels au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la zone définie audit règlement peut être considérée mixte puisqu'on y retrouve des immeubles à vocation à la fois commerciale et résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE les critères retenus pour déterminer cette zone incluent les conclusions d'une étude patrimoniale;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Rénovation Québec de la SHQ s'avère un complément idéal à l'initiative de la Ville grâce auquel les efforts de revitalisation du secteur seraient susceptibles de générer un plus grand impact;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil demande à la direction du Programme Rénovation Québec de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) d'adhérer audit programme par lequel la Ville investit 15 000 \$ alors que la SHQ contribue autant pour un total de 30 000 \$ annuellement, sommes qui sont versées en subvention aux propriétaires qui restaurent la façade de leurs édifices selon les critères et les normes définies aux programmes.

AFFAIRES NOUVELLES

17.05.277

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION-ACHAT D'UN BALAI HYDRAULIQUE RAMASSEUR POUR CHARGEUR ARTICULÉ

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour la location-achat d'un balai hydraulique ramasseur pour chargeur articulé;

CONSIDÉRANT QU'une soumission est parvenue au greffe de la Ville à savoir :

- La Coop Purdel: 42 426 \$ (3 x 14 142\$) incluant les taxes;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du superviseur à l'approvisionnement, monsieur Gilles Gaudreault;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accorder à la Coop Purdel le contrat pour la location-achat d'un balai hydraulique ramasseur pour chargeur articulé pour une location de trois (3) mois au coût de 14 142\$ par mois jusqu'à concurrence d'un montant total de 42 426\$ incluant les taxes.

17.05.278

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

17.05.279

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 50, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Danielle Doyer
Mairesse

Kathleen Bossé
Greffière